

GE_GERICHTE JTCO/63/2018 vom 16. Mai 2018

GE Cour de justice, 2018-05-16, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_JTCO_63_2018

FR: GE_GERICHTE JTCO/63/2018 du 16 mai 2018

IT: GE_GERICHTE JTCO/63/2018 del 16 maggio 2018

Erwägungen

E. 0

Total : Fr. 18'466.55 Observations : - 66h à Fr. 200.00/h = Fr. 13'200.-. - 15h05 à Fr. 125.00/h = Fr. 1'885.40. - 2h35 admises* à Fr. 65.00/h = Fr. 167.90. - Total : Fr. 15'253.30 + forfait courriers/téléphones arrêté à 10 % vu l'importance de l'activité déployée (art 16 al 2 RAJ) = Fr. 16'778.65 - 5 déplacements A/R à Fr. 50.- = Fr. 250.- - 2 déplacements A/R à Fr. 35.- = Fr. 70.- - TVA 8 % Fr. 1'367.90 * Réduction 2h00 pour le poste "conférences" (stagiaire) en application de l'art. 16 al. 2 RAJ, forfaits 1h30 (déplacements inclus) pour les breveté-e-s et 1h30 également par visite pour les stagiaires (il est précisé pour ces derniers qu'il s'agit d'une nouvelle pratique -cf.

- 27 - P/3222/2017 AARP/181/2017 du 30 mai 2017-). Maximum 1 visite/mois admise + 1 supplémentaire avant ou après une audience. Ce montant tient compte de l'état de frais complémentaire ainsi que du temps d'audience de jugement. Voie de recours si seule l'indemnisation est contestée Le défenseur d'office peut interjeter recours, écrit et motivé, dans le délai de 10 jours, devant la Chambre pénale de recours contre la décision fixant son indemnité (art. 135 al.

E. 3

let. a et 396 al. 1 CPP; art. 128 al. 1 LOJ). Restitution de valeurs patrimoniales et/ou d'objets Lorsque le présent jugement sera devenu définitif et exécutoire, il appartiendra à l'ayant- droit de s'adresser aux services financiers du pouvoir judiciaire (+41 22 327 63 20) afin d'obtenir la restitution de valeurs patrimoniales ou le paiement de l'indemnité allouée et au greffe des pièces à conviction (+41 22 327 60 75) pour la restitution d'objets.

Notification au Ministère public Reçu copie conforme du présent prononcé (par courrier recommandé) Notification à X_____ (soit pour lui Me D_____) Reçu copie conforme du présent prononcé (par courrier recommandé) Notification à A_____ Reçu copie conforme du présent prononcé (par courrier recommandé) Notification à B_____ Reçu copie conforme du présent prononcé (par courrier recommandé) Notification à C_____ Reçu copie conforme du présent prononcé (par courrier recommandé)

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.